

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 FEVRIER 2024

Date de la convocation : 8 février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 13

Etaient présents : M. DELIGNY, Mme DREUX, M. JOUAN, Mme BOILLE, M. CHAUVEAU, M. MASSÉ, M. CORSET, Mr BEHAEGEL, M. RAYMOND, M. GOMMENDY, Mme CADIEU, Mme FOURNY, Mme TALOTTE.

Absent(es) :

Mme BARRE donne procuration à M. RAYMOND

M. BEHAEGEL a été élu secrétaire à l'unanimité.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du précédent conseil du 18 janvier 2024

DECISION PRISE PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Renonciation de l'exercice de droit de préemption urbain sur les biens désignés ci-après :

- Vente d'une maison d'habitation par Mme RABAEY Ghislaine à M. BEUZELIN Martin située 28 rue du 11 novembre.
- Vente d'une maison d'habitation par M. KELLER Olivier et Mme BECQUET Stéphanie à M. DELAGE Thomas située 21 allée du Bois des Dames.

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT DU 5.02.2024

M. CORSET présente le compte-rendu de la commission eau et assainissement du 5 février 2024.

Remplacement des bâches du coteau de la station des Renneries car la bâche initiale s'est déchirée à plusieurs endroits, il a été choisi et posé une bâche de 125g/M au lieu de 80g/M.

Un rendez-vous avec la communauté de communes est programmé pour l'attribution de poubelles individuelles dans le lotissement chemin de la Religieuse en vue de la rétrocession de celui-ci et également pour vérifier que le camion de ramassage puisse faire sa tournée.

Démarrage des travaux de remplacement du tuyau d'eau potable sur le tronçon Fontaine / Les Mancellières depuis le lundi 5 février 2024.

Eau potable : suivre le schéma directeur de l'étude patrimoniale.

Mettre au budget 2024 le suivi, l'entretien et l'alerte fuite au contrat avec SUEZ pour un montant de 5625 € H.T.

Etude patrimoniale pour l'assainissement : Donner l'accord à l'ADAC et au SATESE pour le lancement de la phase 1 avant fin février 2024, au budget 30 000 € H.T.

Installation d'une bâche à incendie au lieu-dit le Grand Boulay pour un montant de 12 000 € H.T.

Estimation budgétaire pour le M49 : 114 698 € H.T.

Le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION VOIRIE – EAUX PLUVIALES – ECLAIRAGE PUBLIC DU 13.02.2024

M. JOUAN présente le compte-rendu de la commission voirie du 13 février 2024.

Le compte-rendu a été validé à l'unanimité, les dépenses à prévoir dans l'immédiat sont :

- Chemin de Chantemerle => 24 008.43 € H.T soit 28 810.12 € H.T
- Marquage au sol => 1 483.03 € TTC
- Fournitures et pose de barrières amovibles => 1962.00€ TTC
- Fourniture et pose de panneaux zone 30 et de sigles thermocollés zone 30 => 4 871.28 € TTC
- Aménagement des chicanes rue de la Morandière, dépense à actualiser => 2 097.82 € TTC

- Curage fossé route de Nouzilly => 5 467.20 € TTC

Soit un total de 44 421.45 € TTC.

Le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité.

LOCATION DE LA SALLE AUBEPINE AUX ASSOCIATIONS

Le règlement intérieur pour la salle Aubépine sera modifié sur future proposition de la commission.

MODIFICATION DU STATUT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Un rajout sur la compétence voirie doit être voté à la suite d'un oubli lors de rédaction originelle.

Le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité.

RETROCESSION DU CHEMIN DE LA TOUCHE

La rétrocession permettra d'effectuer les travaux nécessaires pour les réseaux, tant hydrauliques qu'électriques et assimilés.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DONNE pouvoir au Maire et à M. JOUAN, adjoint, avec faculté d'agir ensemble ou séparément pour mener à bien l'ensemble des formalités administratives sur ce point.

Le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE

Il est à noter que le mari de Lydia MAZZETTI reste lors du débat puisque ce point n'est pas à huis clos.

En préambule James refait un exposé sur la genèse et les évènements qui amènent ce débat.

Intervention de James DELIGNY :

Mes Chers(es) Collègues,

Ce soir j'ai décidé de crever l'abcès, je ne sais pas comment me sortir de l'ornière dans laquelle je me trouve.

Depuis plusieurs mois ça tourne en boucle, et ça flingue le bonhomme, j'ai la boule au ventre quand je viens en Mairie, comme ce soir.

Je dirais la double ornière, la première avec mes agents, la seconde avec mon équipe municipale.

Je prendrais comme point de départ le 02/10/2023 comme déclencheur, mais cela est plus ancien vous en conviendrez.

Je vais vous faire lecture du message que je vous ai envoyé le 12/11/2023, et je vous invite à le relire de votre côté. (Message qui résumait la situation avec Lydia mais pas que ????)

Bonsoir à toute l'Equipe,

Lors de notre réunion du 30/10/2023 à huis clos, je vous ai fait part de la demande de Lydia pour une rupture conventionnelle.

J'ai donc reçu sa demande en main propre le 02/10/2023.

Le même jour j'ai fixé un rendez-vous à Lydia pour le 16/10/2023 afin d'échanger sur sa demande, et comme la loi le demande.

Voilà ce que m'a dit Lydia :

1- Poste devenu sans intérêt

2- Activités transférées==>Le Petit Rouziérois

3- Démarches administratives pour les concitoyens en dématérialisées

4- Adjointes autonomes

5- Fonctionnement de la mairie

==>Non-respect des règles

==>Ex : Pouvoir entre élus pour les CM

6- Mon management est insupportable

7- Souhaite quitter la collectivité rapidement

Je lui ai fait part.....

=====

J'ai compris sur janvier que les dés étaient pipés dès l'annonce du 02/10/2023, et je comprends le cul entre deux chaises de nos agents, cul plus qu'inconfortable, et le <<pourquoi de certaines questions>> dès octobre.

Depuis j'entends :

- James, tu ne fais pas confiance
- James, tu vérifies, tu contrôles
- James, tu veux toujours avoir raison
- James, tu dois te remettre en cause
- James, tu dois déléguer
- James, tu dois changer ta méthode de travail, te remettre en question

J'ai cependant les membres de mon conseil qui m'apportent des axes d'amélioration et du soutien au quotidien

Ce qui déclenche aujourd'hui ce crevasse d'abcès c'est :

Le 29/01, j'ai forcé la main à Lydia pour la feuille, je lui ai demandé de m'aider en rassemblant les documents nécessaires, alors que je venais de lui retirer la Feuille et le petit Rouziérois.

Le 30/01, elle quittait son poste pour aller chez son médecin en me tournant le dos, aujourd'hui, Lydia est en arrêt.

Je dois prendre des pincettes avec Magali qui est à fleur de peau, et j'en suis responsable.

Oui, sur janvier j'apprends de mes agents que mes proches les questionnent pour leur tirer les vers du nez concernant DELIGNY.

Ce qui me fou les boules c'est de l'apprendre de mes agents et non de mes proches.

Ce qui me trou le C.. C'est d'apprendre dans le même temps que mes agents entendent très clairement en Mairie en parlant de DELIGNY :

<< Il démissionne où nous démissionnons>>

Oui Philippe j'ai échangé avec mes 4 adjoints dès le 31/01, sur ce sujet de confiance et pour avoir des réponses et avec toi le 02/02.

Oui Philippe tu m'as apporté des réponses pour ce qui te concerne :

- Tu m'as précisé que tu ne voulais pas être Maire
- Tu m'as précisé que tu avais un projet qui te tenais à cœur
- Que tu ne voulais pas démissionner, d'ailleurs je ne te l'ai pas demandé

Oui tu m'as interpellé sur le marché, oui nous nous faisons plus la bise.

Non Danielle ce n'est pas une accusation, c'est du factuel.

Tu m'as donné des explications sur le questionnement aux agents, cela me va bien, tu ne m'as pas répondu sur ce manque de confiance, tu es ma première adjointe et cela me gêne.

Non Caroline, tu ne m'as pas répondu sur ce manque de confiance, d'ailleurs je n'ai rien compris à tes arguments par contre tu m'as bien précisé que tu ne démissionnerais pas, d'ailleurs je ne te l'ai pas demandé.

Je vous propose d'en débattre et je me retire.

James quitte la salle du conseil à 19.45.

Discussion :

Jean-Pierre GOMMENDY pose la question : « Que se passe-t-il ? »

Danielle DREUX donne explication de sa position et du ressenti à la suite du conseil des adjoints.

Caroline BOILLE complémente.

Philippe BEHAEGEL donne également son avis sur le déroulé et les accusations portées.

Éric CHAUVEAU dit que depuis le départ de Barbara RIMBAULT, un problème de relation avec les agents s'est instauré et tout est sujet à être monté en épingle.

Valérie TALOTTE exprime que le ressenti des personnes n'est pas bon et qu'il serait préférable de régler le/les problème/s par des faits et revoir l'organisation en instaurant des réunions régulières pour peser les + et les -, elle parle aussi de l'externalisation de la « Feuille et du Petit Rouziérois » qui a été un point supplémentaire de frustration.

Éric CHAUVEAU dit qu'il faut en revenir à la définition des postes et qu'il a échangé avec James à ce sujet.

Valérie TALOTTE indique aussi qu'elle a rencontré James et lui a dit ses points de vue sur la situation.

Jean-Pierre GOMMENDY dit que James en fait trop.

Yves RAYMOND indique que James reste le patron, il ne faut pas l'oublier !

Valérie TALOTTE nous dit qu'il lui semble que le management appliqué est celui d'un management informel. Alors qu'il faudrait revenir à une méthode plus technique (cadrage) avec une organisation et un management à adapter pour un service à la population.

Laure FOURNY exprime sa surprise et se demande pourquoi on en est arrivé à ce point. Elle mentionne également qu'il s'agit d'humain et que ce sujet est d'autant plus grave.

Estelle CADIEU demande une écoute individuelle des agents, avant d'effectuer un travail de groupe. James n'est pas Maire depuis 1 an, il a toujours eu de bonne relation à la Mairie. Donc que s'est-il passé ? Il lui a été répondu que James est, depuis son départ de SKF plus présent à la Mairie et laisse moins de place, moins d'autonomie aux agents.

Valérie TALOTTE ajoute qu'il faut que ce soit une écoute sans jugement.

Caroline BOILLE propose de faire un audit externe.

Éric CHAUVÉAU est plus de l'avis d'une écoute de groupe avec un travail sur l'avenir et non de ressasser le passé, faire un brainstorming pour une réorganisation. Il dit aussi qu'il ne faut pas que cela tourne à la « chasse aux sorcières ». Une personne neutre pourrait parler aux agents.

Jean-Pierre GOMMENDY dit qu'il faudrait faire une écoute par une personne neutre et rencontrer le personnel pour savoir quel est le problème à résoudre.

Danielle DREUX indique que cela a été demandé depuis plusieurs mois, à la suite du départ de Barbara.

Valérie TALOTTE et **Danielle DREUX** indiquent qu'il existe des psychologues du travail qui peuvent aider dans ce genre de cas, surtout pour le bien-être des gens.

Michel JOUAN dit que James n'a pas parlé de complot et qu'il n'avait pas apprécié le départ de Barbara RIMBAULT.

Éric CORSET dit que James s'est senti trahi. Ça se passe bien avec les gars mais c'est plus difficile avec la gent féminine.

Bruno MASSÉ a bien ressenti un froid chez les agents et a discuté lui aussi avec James en lui demandant de lâcher du lest, qu'il était trop présent. Il faut quelqu'un de neutre pour bien analyser et pouvoir réorganiser.

Valérie TALOTTE : Il faut formaliser les points de situation pour arriver à un cadrage. La pause-café n'est pas une cession de travail.

Michel JOUAN dit que dans son expérience passée, la pause-café servait également de réunion informelle de travail.

Danielle DREUX et **Valérie TALOTTE** sont d'accord pour un duo : Planification/contrôle.

Valérie TALOTTE, **Danielle DREUX** et **Yves RAYMOND** demandent qu'un vrai bureau du Maire (à la place du comptoir devant la secrétaire) soit aménagé.

Jean-Pierre GOMMENDY et **Valérie TALOTTE** : la vraie question est de savoir si nous restons ?

La réponse est unanime : **Oui**, sinon nous ne serions plus là, mais sur de nouvelles bases, pour le service à la population selon notre engagement, en remettant les choses en place en gardant les agents et les élus. Il faut trouver la solution ensemble. **Il est proposé une réunion le mardi 20-02-2024 à 19.00.**

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 14 mars 2024 à 19h à huis clos pour le budget.

Le secrétaire de séance : Philippe BEHAEGEL

Pour extrait conforme,
Le Maire,
J. DELIGNY